

M. Jacques HORAIST
Chargé de Mission
Ministère de l'Economie et des Finances
Direction de la Prévision

SUR LE ROLE ECONOMIQUE DES ASSOCIATIONS
COMPTE RENDU D'UNE ETUDE STATISTIQUE PILOTE
SUR L'ARRONDISSEMENT D'ORLEANS
PROLONGEMENTS

(Décembre 1983)

Les réflexions sur les mutations économiques et sociales de la société française font une place de plus en plus importante au rôle que peut jouer le phénomène associatif dans la résorption de déséquilibres économiques face auxquels les solutions traditionnelles se révèlent impuissantes. Elles suscitent deux axes principaux d'interrogation.

1 - Sur les activités économiques des associations : on leur reconnaît en général, l'aptitude d'apporter des réponses parfois plus adaptées que les administrations ou les entreprises aux besoins qui s'expriment dans de vastes domaines (action sanitaire et sociale, animation socio-culturelle, production collective de culture et de loisirs, éducation permanente, ...).

2 - On peut aussi s'interroger sur la capacité de création d'emploi des associations, en regard des ressources qu'elles utilisent (et de celles qu'elles génèrent). Cette interrogation est liée au choix de critères d'intervention publique.

D'avantage peut-être que leur capacité à "créer de l'emploi" au sens habituel du terme, ce qui est en jeu, c'est la signification économique du bénévolat partiel ou total, et ses interactions avec la sphère économique - notamment, son interaction avec le travail rémunéré sous d'autres formes que le salariat, le plein temps, l'emploi stable et/ou l'employeur unique.

I - L'ETUDE IFOP-PREVISION

Une étude statistique localisée a permis de cerner la population des associations d'un arrondissement (jugé typique du territoire), leurs ressources, leurs activités, et le mode - rémunéré ou non, à temps partiel ou total - selon lequel le travail s'y effectue.

Cette étude, effectuée par l'IFOP sur contrat avec le Ministère de l'Economie, a été faite en 1983 sur l'arrondissement d'Orléans auprès de 250 associations extraites du fichier de la Sous-Préfecture d'Orléans (1). Elle avait pour objet essentiel le test d'un questionnaire et d'un fichier local, et d'une nomenclature d'activité (2) dans la perspective d'une enquête nationale ultérieure.

L'IFOP a remis le rapport final de l'étude en Août 1983.

On dispose déjà d'éléments quantitatifs partiels intéressants.

./.

-
- (1) Dont 215 fiches exploitées.
- (2) Celle qui a été utilisée ici a été mise au point par Monsieur Dominique DERUELLE,
au Ministère de la Jeunesse et des Sports
et du Temps libre.

Ceux-ci permettent surtout la mise en évidence de trois types d'associations assez bien marqués, confirmant l'intuition :

a - moins de 10 % en nombre des associations concentrent 90 % du montant global des ressources, et 80 % du temps rémunéré par l'ensemble de l'échantillon. Cette concentration s'observe quelle que soit l'origine des ressources : cotisations, subventions publiques, ressources liées à des prestations de services.

Ces "grosses" associations ont un caractère plus marchand que les autres : les ressources reçues en paiement ou reconnaissances de services rendus, représentent 42 % du total des ressources (contre 12 à 20 % pour les autres catégories).

Leurs activités sont liées à la culture et la vie sociale (1), les interventions sociales, l'enseignement et la formation, le logement.

Ces associations, au nombre de 19 avaient toutes des ressources annuelles supérieures à 300 000 francs. Elles ont rémunéré, globalement, du travail correspondant à 290 équivalents-emplois à plein temps.

b - A l'opposé, 88 associations sur 215, de moins de 10 000 F de ressources annuelles, représentent moins de 1 % du total des ressources de l'échantillon.

Leur nombre moyen d'adhérents n'est pas négligeable (130 en limitant le champ à l'arrondissement d'Orléans, 90 cotisants réguliers en moyenne; elles estiment toucher en moyenne 900 personnes par leurs services), et pour 57 % d'entre elles, elles ont des relations permanentes avec d'autres partenaires (autres associations et organismes à but non lucratif). 9 personnes en moyenne fournissent du travail

./.

(1) rubrique qui regroupe 60 % de l'échantillon qui n'était pas stratifié.

bénévole, pour un peu plus d'une heure par semaine chacune ; il n'y a pas de travail rémunéré. La distribution de leurs activités reflète celle de l'échantillon.

Pour petites qu'elles soient, elles ont un impact relationnel global non négligeable par leurs nombres d'adhérents, ceux qui leur fournissent du travail bénévole, les liens avec d'autres organismes (probablement pour une bonne part des collectivités locales).

c - Les associations intermédiaires sont ici définies comme celles qui ont entre 10 000 et 300 000 F de ressources annuelles. Il y en a 108 dans l'échantillon exploité.

Le nombre de cotisants, qui est en moyenne de 130 pour celles de 10 000 à 100 000 F de ressources annuelles, passe à 520 pour celles qui ont de 100 000 à 300 000 F. Les 2/3 d'entre elles ont des liens permanents avec d'autres partenaires à but non lucratif. Pour 50 % de l'échantillon, elles reçoivent des subventions des collectivités locales.

Les salariés permanents font leur apparition dans la tranche des 30 000 à 100 000 F de ressources annuelles (27 h. rémunérées par semaine en moyenne) et surtout des 100 000 à 300 000 F (54 h. rémunérées, concernant 52 % des associations). Mais le travail bénévole tient une place importante (30 h. par semaine sur une quinzaine de membres, pour les 10 000 à 100 000 F, 78 h. pour 20 adhérents en moyenne, pour les 100 000 à 300 000 F).

d - Il est beaucoup plus difficile de porter une appréciation chiffrée sur la part économique globale des associations sur l'arrondissement d'Orléans, en raison notamment du côté hasardeux de toute extrapolation de l'échantillon (celui-ci n'était pas stratifié).

Pour 340 équivalents-emplois à plein temps, recensés sur 215 associations, on peut penser que le total des 8 000 associations occuperait entre 3 000 et 10 000 personnes en équivalent plein temps (en tablant sur le fait qu'on avait essayé de "cibler" un peu l'échantillon sur les plus actives). Si elle était confirmée, cette fourchette serait élevée, puisqu'au dernier recensement l'arrondissement d'Orléans comportait 106 000 habitants. La contribution des associations

à l'emploi pourrait donc "en théorie" (1) se trouver comprise entre 6 et 20 % - chiffre d'une importance surprenante - si on faisait l'hypothèse d'un taux de population active de 50 %... Cela fait ressortir l'intérêt qu'aurait une enquête statistique plus systématique à partir du fichier SIREN de l'INSEE (2).

L'intérêt d'une telle enquête réside peut être moins dans cette estimation que dans le fait que le travail rémunéré par une association peut se répartir sur un grand nombre de personnes et que, réciproquement une même personne peut en théorie être payée (occasionnellement ou en permanence) par plusieurs associations.

Parallèlement, le travail bénévole correspondrait à 150 équivalents-emplois à plein temps, avec l'imprécision liée à la difficulté pour les associations d'apprécier ce genre de grandeur objectivement. On peut penser que le travail rémunéré émane bien souvent de bénévoles augmentant leurs prestations, avec adjonction d'une contrepartie monétaire : la procédure d'embauche et la notion même d'emploi rémunéré apparaîtraient en rupture avec les notions courantes du marché du travail.

II - CONCLUSIONS

La présente étude pourrait trouver un prolongement utile dans une enquête statistique nationale.

Celle-ci pourrait chercher à connaître les flux financiers, les caractéristiques en matière d'emploi et d'activités, des associations ayant un certain poids économique - sous-ensemble qui correspondrait grosso-modo à la classe évoquée en I a, et concernerait 10 % de l'ensemble des associations, très probablement recensées dans SIREN.

./.

-
- (1) Compte tenu bien entendu de la petite taille de l'échantillon.
- (2) Ce fichier recense en principe les associations rémunérant au moins un permanent, ou acquittant la TVA.

Mais ceci ne concerne que la partie statistiquement visible du rôle économique des associations, dans la résorption des déséquilibres économiques actuels.

Que ce rôle puisse se situer au niveau de leurs activités (se substituant parfois à une action qui serait très coûteuse pour les pouvoirs publics, ou non-rentable pour une entreprise) ou au niveau de la recherche de solutions au problème du chômage (avec la mise en oeuvre de nouveaux types de rapports entre les individus et leur travail de nature à modifier les notions classiques du marché du travail), on sera conduit à s'interroger sur ce qui fait fonctionner les associations.

Les outils de perception économique classique nous laissent en ce domaine peu armés alors que d'autres disciplines pourraient être utilement mobilisées : l'observation des relations d'échanges dans d'autres sociétés que la nôtre a ainsi amené des ethnologues et des sociologues à des conclusions qui peuvent intéresser l'économiste, sur les échanges sans contrepartie monétaire directe dont relève, pour une large part, le fonctionnement associatif. (1).

(1) "Formes et fonctions de l'échange dans les sociétés archaïques" de Marcel MAUSS, 1967.

"The gift must always move" Lewis Hyde - Coevolution 1982
"La dialectique du don" Dominique TEMPLE INTI 1983.